

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 2 avril 2013 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents :

M.M.	Christian Baril	maire
	Daniel Demers	conseiller siège #1
M ^{me}	Sylvie Demers	conseillère siège #2
M.M.	Daniel Lahaie	conseiller siège #3
	André Potvin	conseiller siège #4
	René Caron	conseiller siège #5
M.	Ulrich Binggeli	conseiller siège #6

Les membres présents forment le quorum.

Assiste également à cette séance France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard fait fonction de secrétaire-trésorière. La séance débute par une prière. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION #2013-04-061

M^{me} Sylvie Demers propose d'adopter l'ordre du jour, en ajoutant les points :

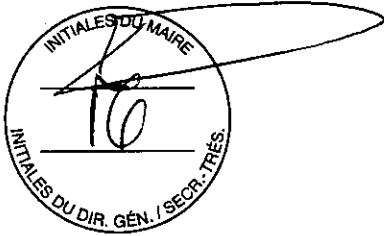
5.8 : Servitude – Arpentage

10.5 : Vente de terrain

Tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 5 MARS 2013 :
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
 - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 5.2 Assurances – Renouvellement;
 - 5.3 Congrès - ADMQ;
 - 5.4 Formation - Élection;
 - 5.5 Carte de crédit Esso;
 - 5.6 Cotisation – REER;
 - 5.7 Terrain lot 120 P - Correction;
6. GESTION FINANCIÈRE :
 - 6.1 Présentation des comptes;
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE :
 - 7.1 Reconduction du bail de la caserne;
 - 7.2 Nomination – Responsable des premiers répondants;
8. TRANSPORT :
 - 8.1 Contrat de gazon;
 - 8.2 Travaux de balayage des rues, trottoirs et stationnements;
 - 8.3 Épandage de calcium;
 - 8.4 Embellissement des rues :
 - 8.4.1 Achat de paniers de fleurs;
 - 8.4.2 Arrosage des paniers de fleurs;
 - 8.4.3 Distribution d'arbres;
 - 8.5 Fauchage des bordures de rues;



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

- 8.6 Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports;
8.7 Qualitas – Proposition de services;
9. HYGIÈNE DU MILIEU :
9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
9.2 Appel d'offres – Nettoyage et inspection télévisée conduites d'égout;
10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
10.1 Inspection en bâtiment :
10.1.1 Rapport de permis émis en mars 2013;
10.1.2 Étude de faisabilité – Inspecteurs en bâtiments;
10.2 Marché public :
10.2.1 Tarification;
10.2.2 Président;
10.2.3 Publicité;
10.3 Office d'habitation – États financiers 2012;
10.4 Programme « Changer d'air »;
11. LOISIRS ET CULTURE :
11.1 Piste de ski de fond – Entretien 2013-2014;
11.2 Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour – Demande d'aide financière;
11.3 Fête nationale :
11.3.1 Demande d'aide financière;
11.3.2 Enseigne d'événements – Utilisation pour remerciements;
11.4 Association de soccer Les Seigneuries;
11.5 Bibliothèque – Mission;
11.6 FADOQ – Ordinateur;
11.7 Prêt des chaises et tables;
11.8 Comité culturel;
12. QUESTIONS DIVERSES;
13. PÉRIODE DE QUESTIONS;
14. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 5 MARS 2013

3.1 Approbation

RÉSOLUTION #2013-04-062

Sur proposition de M. André Potvin le procès-verbal de la séance du 5 mars 2013 est approuvé et adopté à l'unanimité des conseillers présents, avec dispense de lecture.

3.2 Suites

Aucune

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale fait lecture de la liste de la correspondance en date du 2 avril 2013.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

M. Christian Baril, maire, fait un bref suivi des dossiers traités à la MRC de Bécancour.

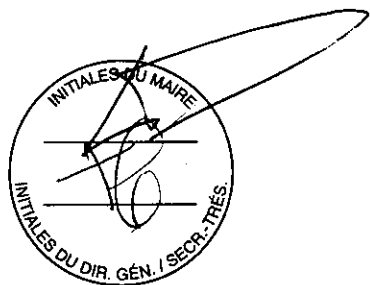
- Transport adapté;
- Inspecteur en bâtiments – employé par la MRC de Bécancour;
- CLD – Office de tourisme.

5.2 Assurances - Renouvellement

RÉSOLUTION #2013-04-063

Sur proposition de M. Daniel Lahaie, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reconduire le contrat d'assurance auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec tel que proposé au coût de 26 053 \$ toutes taxes incluses.

Il est de plus résolu de mentionner que les élus ont pris connaissance de la règle proportionnelle applicable en cas de perte partielle.



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Il est également résolu que la directrice générale prenne des informations auprès de la Mutuelle au sujet des protections additionnelles offertes.

5.3 Congrès ADMQ **RÉSOLUTION #2013-04-064**

Il est proposé par M. Daniel Lahaie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la participation de la directrice générale au congrès 2013 de l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui sera tenue les 12-13-14 juin 2013 au Centre des congrès de Québec. Le coût du colloque est de 460 \$ plus les taxes applicables. Les frais de transport et de subsistance sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

5.4 Formation - Élection **RÉSOLUTION # 2013-04-065**

Considérant que le 3 novembre 2013, toutes les municipalités du Québec sont en élection;

Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation de France Grimard, directrice générale et Marie-Hélène Arseneau, commis de bureau, à une activité de formation relative aux élections municipales donnée par « le directeur général des élections du Québec » à Drummondville. Les dates de la formation sont soit : les 15 et 16 mai ou les 29 et 30 mai 2013.

Les frais de transport et de subsistance sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

5.5 Carte de crédit Esso **RÉSOLUTION # 2013-04-066**

Considérant que le dépanneur « Le Relais des navigateurs » a ouvert ses portes le 20 mai dernier;

Considérant que la municipalité souhaite acheter l'essence chez ledit dépanneur;

Il est proposé par M. Daniel Lahaie et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'obtention d'une carte de crédit Esso, dont les signataires seront Denis Tousignant, inspecteur municipal et Stéphane Tousignant, inspecteur municipal adjoint, afin qu'ils puissent faire le plein d'essence pour le camion de la municipalité ou se procurer tout autres articles en relation avec l'emploi.

5.6 Cotisation - REER **RÉSOLUTION # 2013-04-067**

Considérant que la Municipalité participe à un régime d'épargne retraite collectif à un taux variant entre 3 et 5 % du salaire total gagné auquel l'employé contribue à un taux équivalent;

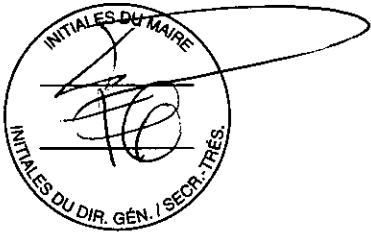
Considérant la lettre, datée du 25 mars, de Marie-Hélène Arseneau, commis de bureau, mentionnant qu'elle est intéressée à augmenter sa participation de 1% pour un total de 4 % et demandant à l'employeur de participer au même taux;

Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande Marie-Hélène Arseneau, afin que la municipalité participe au régime d'épargne retraite à un taux de 4% et que M^{me} Arseneau contribue au taux équivalent.

5.7 Terrain lot 120-P - Correction **RÉSOLUTION # 2013-04-068**

Considérant que les propriétaires de l'immeuble portant le numéro matricule 1057 96 0766 ont fait arpenter leur terrain récemment;

Considérant qu'une légère incohérence a été constatée sur la limite commune avec la municipalité par rapport à l'arpentage fait en 1997;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que ceux-ci occupent de bonne foi depuis cette époque une petite bande de terrain excédentaire, d'environ 51,8 m.c., pour laquelle ils peuvent prétendre avoir certains droits;

Considérant que lesdits propriétaires veulent régulariser cette situation ambiguë de concert avec la municipalité;

Considérant qu'il est également de l'intérêt de la municipalité d'éliminer cette confusion qui peut devenir litigieuse;

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité cède à titre gratuit les droits qu'elle peut avoir sur cette parcelle de terrain.

Il est également résolu que tous les frais relatifs à cet échange soient à la charge des demandeurs.

Il est de plus résolu d'informer les demandeurs que les morceaux de clôture déposés sur le terrain de la municipalité devront être enlevés pour ne pas qu'il ait de confusion.

5.8 Servitude - Arpentage

RÉSOLUTION # 2013-04-069

Considérant la lettre reçue de M^{me} Gabrielle Spénard, réitérant sa demande de légaliser la servitude concernant l'émissaire sur le lot 95P;

Considérant que suite à la première demande faite en juin 2005, beaucoup de recherches ont été faites, mais en vain;

Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater M. Denis Vaillancourt de la firme Vaillancourt Robitaille Savoie Bédard et associées, pour effectuer les travaux d'arpentage de l'émissaire #5 afin de clarifier la situation.

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 Présentation des comptes

RÉSOLUTION #2013-04-070

Il est proposé par M. Daniel Lahaie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses d'administration courantes de la municipalité représentées par les chèques numéros 2013 00 133 à 2013 00 182 inclusivement ainsi que des rémunérations effectuées par dépôts directs tel que décrit à la liste déposée aux archives sous la cote 1-5-3/04, document 2013-04, pour un total 65 596,43\$.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

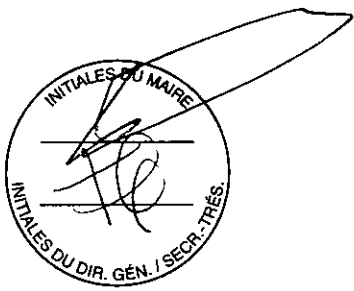
7.1 Reconduction du bail de la caserne

RÉSOLUTION #2013-04-071

Considérant la prise de compétence par la MRC de Bécancour à l'égard de la protection et des services de sécurité incendie des municipalités de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Lemieux, Manseau, Parisville, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Sainte-Françoise, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard et Saint-Pierre-les-Becquets qui a débuté le 1^{er} janvier 2008;

Considérant que la MRC utilise la caserne incendie pour les fins spécifiques du Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour (SSIRMRCB);

Sur proposition de M. André Potvin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à signer la reconduction de bail, pour une durée de cinq (5) ans débutant le 1^{er} janvier 2013 et se terminant le 31 décembre 2018.



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

7.2 Nomination – Responsable des premiers répondants RÉSOLUTION #2013-04-072

Considérant la démission de M. Marcel Barabé à titre de responsable des premiers répondants;

Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Francis Béland, à titre de responsable des premiers répondants, en remplacement de M. Marcel Barabé.

8. TRANSPORT

8.1 Contrat de gazon RÉSOLUTION #2013-04-073

Considérant qu'une seule soumission a été reçue pour les travaux de tonte de gazon 2013;

Il est proposé par M. Daniel Lahaie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de gazon à « Les entreprises Édouard Paquette », au montant de 8710 \$ plus les taxes applicables, tel que détaillé à son offre de service du 28 mars dernier.

Les terrains municipaux inclus sont les suivants : Le garage municipal, la halte routière, le poste SP2, l'usine de suppression, le terrain de tennis, le site du Calvaire, la caserne, la salle municipale, le chalet des sports et le terrain vacant, le terrain de balle, la patinoire et le terrain de soccer.

8.2 Travaux de balayage de rues, trottoirs et stationnements RÉSOLUTION #2013-04-074

Considérant qu'une seule soumission a été reçue pour les travaux de balayage de rues, trottoirs et stationnements 2013;

- Les entreprises Édouard Paquette : 1635 \$ plus les taxes applicables

Il est proposé par M. Daniel Lahaie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat des travaux de balayage de rues, trottoirs et stationnements à « Les entreprises Édouard Paquette » au prix de 1635 \$ plus les taxes applicables.

8.3 Épandage de calcium RÉSOLUTION #2013-04-075

Considérant que deux soumissions ont été reçues pour l'épandage de 20 000 litres de calcium soit :

- SEBCI : 0,30 \$/litre plus les taxes applicables (6000 \$)
- Somavrac C.C. inc. : 0,27 \$/litre plus les taxes applicables (5400 \$)

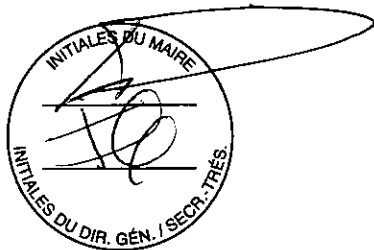
Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat des travaux d'épandage de calcium à Somavrac C.C. inc., au montant 5400 \$ plus les taxes applicables.

8.4 Embellissement des rues

8.4.1 Achat de paniers de fleurs RÉSOLUTION #2013-04-076

Considérant que deux soumissions ont été reçues pour l'achat de jardinières de fleurs :

- Les Jardins Marie-Victorin (2002) inc. : 38,00 \$ plus les taxes applicables
- Pépinière de France : 32,50 \$ plus les taxes applicables (Livraison et installation incluses)



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Considérant que la soumission de l'entreprise Pépinière de France a déjà été acceptée (plus bas soumissionnaire) car les deux soumissionnaires demandaient une réponse rapide attendu que la production devait débiter le plus tôt possible;

Il est donc proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'acceptation de la soumission de l'entreprise Pépinières de France pour l'achat de 47 paniers de fleurs pour l'embellissement des rues municipales pour l'été 2013, au coût de 32,50 \$/panier plus les taxes applicables (livraison et installation incluses).

8.4.2 Arrosage de paniers de fleurs **RÉSOLUTION #2013-04-077**

Il est proposé par M. André Potvin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater M. Raymond Lépine pour arroser les paniers de fleurs à la saison estivale 2013 au coût de 35 \$ / fois.

8.4.3 Distribution d'arbres **RÉSOLUTION #2013-04-078**

Considérant que les élus veulent encourager les citoyens à planter des arbres sur leur terrain afin d'enjoliver la municipalité;

Considérant que la municipalité veut distribuer 150 petits plants gratuitement, et par voie de tirage, offrir la possibilité de gagner 30 arbres entre 60 et 200 cm.

Considérant la liste de prix de l'entreprise Pépinière Aiglon :

- | | |
|-------------------------------------|---------------|
| - Petits plans : | 1,00 \$/plan |
| - Pot de 1 gallon (60 à 100 cm) : | 6,50 \$/plan |
| - Pot de 3 gallons (100 à 200 cm) : | 20,00 \$/plan |

Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'arbres à l'entreprise Pépinière Aiglon pour un montant de 480 \$ plus les taxes applicables pour :

- 150 petits plans
- 20 pots de 1 gallon
- 10 pots de 3 gallons

Il est également résolu que l'activité de distribution des arbres ait lieu le 15 juin à l'ouverture du marché public.

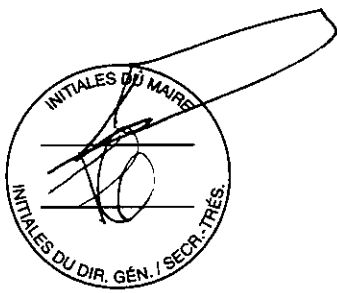
8.5 Fauchage des bordures de rues **RÉSOLUTION #2013-04-079**

Il est proposé par M. Ulrich Binggeli et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder à Entreprises R.M. Pépin le contrat de fauchage d'une partie des bordures de chemins municipaux. L'équipement choisi est une faucheuse débroussailleuse avec un bras télescopique, et ce, au taux horaire de 83 \$/heure plus les taxes applicables.

8.6 Travaux dans les emprises du ministère des Transports **RÉSOLUTION #2013-04-080**

Considérant que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2013, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

En conséquence, il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents :



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- Que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2013;
- Que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;
- Que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent nomme France Grimard, directrice générale à titre de personne autorisée à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

8.7 Qualitas – Proposition de services **RÉSOLUTION #2013-04-081**

Considérant que par l'entreprise du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ), la municipalité veut faire des travaux de voirie pour une valeur de 415 946 \$ sur les routes municipales;

Considérant que la municipalité veut se doter d'une étude pédologique afin de mieux évaluer les travaux à faire;

Considérant l'offre de services professionnels du Groupe Qualitas inc. afin d'effectuer une étude pédologique sur l'ensemble des rues de la municipalité au prix de 21 590,00 \$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat au Groupe Qualitas inc. pour effectuer une étude pédologique sur l'ensemble des rues de la municipalité au prix de 21 590,00 \$ plus les taxes applicables.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de mars 2013 est de 359,45 m³ (79 079 gallons impériaux).

9.2 Appel d'offres – Nettoyage et inspection télévisée conduites d'égout **RÉSOLUTION #2013-04-082**

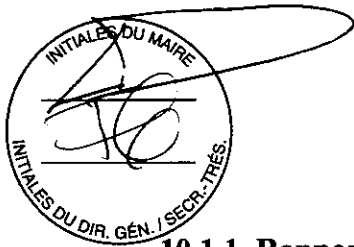
Sur proposition de M. Daniel Demers, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la demande de soumission par voie publique, dans le système électronique d'appel d'offres SEAO. Cette soumission est pour le nettoyage et l'inspection télévisée des conduites d'égout. Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures le 1^{er} mai 2013 et ouvertes publiquement le même jour à la même heure.

Il est également résolu d'inscrire dans l'appel d'offres que :

- Les travaux sur le terrain doivent être terminés pour le 1er septembre 2013;
- La firme est responsable de la signalisation requise lors des travaux sur les routes de juridiction provinciale soit sur la 12^e Avenue et la route Marie-Victorin. L'Entrepreneur doit maintenir en opération une voie de circulation lors des travaux. La gestion de circulation lui incombant. Sur toutes les autres routes, la signalisation sera sous la responsabilité de la municipalité.

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 Inspection en bâtiment



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

10.1.1 Rapport de permis émis en mars 2013

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 6 permis ont été délivrés au cours du mois de mars 2013 pour un montant de 51 500 \$.

10.1.2 Étude de faisabilité – Inspecteurs en bâtiments

M. le maire informe que la MRC de Bécancour est à produire une étude de faisabilité pour l'embauche d'un inspecteur en bâtiment et d'un urbaniste. Ces 2 personnes relèveraient de la MRC et desserviraient les municipalités intéressées.

10.2 Marché public

10.2.1 Tarification

RÉSOLUTION # 2013-04-083

Description	Producteurs		Artisans	
	1 espace	1/2 espace	1 espace	1/2 espace
12 semaines	20 \$	10 \$	10 \$	7 \$
Moins de 12 semaines	28 \$	15 \$	15 \$	10 \$

Il est proposé par M. André Potvin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la tarification du marché public pour la saison 2013.

10.2.2 Président

RÉSOLUTION # 2013-04-084

Il est proposé par M^{me} Daniel Lahaie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la nomination de M. Julien Lapointe, à titre de président du Marché public de Deschaillons-sur-Saint-Laurent pour l'édition 2013, et ce pour une deuxième année consécutive.

10.2.3 Publicité

RÉSOLUTION # 2013-04-085

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour l'achat de 2 drapeaux publicitaires au montant de 380 \$/unité plus taxes applicables. Les drapeaux seront placés à chaque extrémité de la halte routière durant la journée du marché public. Les drapeaux pourront également être utilisés pour d'autres activités au sein de la municipalité.

10.3 Office d'habitation – États financiers 2012

RÉSOLUTION # 2013-04-086

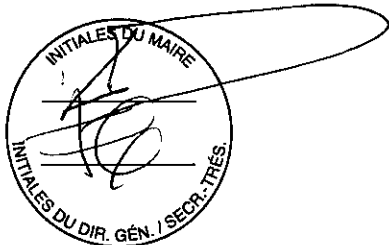
Il est proposé par M. Ulrich Binggeli et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre note du dépôt des états financiers pour l'exercice 2012 de l'Office d'habitation de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, préparés par la firme Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas & Lanouette s.e.n.c.r.l. et d'accepter le déficit de 41 586 \$, entraînant une participation financière de 37 427 \$ de la Société d'habitation du Québec (90 %) et de 4159 \$ pour la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent (10 %).

10.4 Programme « Changer d'air »

RÉSOLUTION #2013-04-087

Considérant que les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;

Considérant que le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une soumission auprès de M. Tomy Tousignant pour le contrat d'entretien de la piste de ski de fond et du sentier de marche pour une période de un (1) an, soit la saison hivernale 2013-2014.

11.2 Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour – Demande d'aide financière RÉSOLUTION #2013-04-090

Considérant que des dîners communautaires sont organisés à Deschaillons-sur-Saint-Laurent à chaque mois pour répondre aux besoins exprimés par les citoyens;

Considérant que le Centre d'action bénévole est à planifier la fête du 20^e anniversaire des dîners communautaires de Deschaillons-sur-Saint-Laurent qui se déroulera le 17 avril prochain;

Considérant qu'une demande de 250 \$ est faite auprès de la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent pour financer cet événement;

Il est proposé par M. Daniel Lahaie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le montant de 250 \$ au Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour pour le financement de l'activité du 20^e anniversaire, qui se déroulera le 17 avril prochain, à la salle municipale.

11.3 Fête nationale

11.3.1 Demande d'aide financière RÉSOLUTION # 2013-04-091

Considérant que la Fête nationale du Québec est un rassemblement important pour les gens de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et des alentours;

Considérant que le comité des loisirs de Deschaillons est l'organisateur de la fête du 24 juin et demande à la municipalité une aide financière de 2200 \$;

Il est proposé par M. André Potvin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une aide financière au montant de 2200 \$ au comité des loisirs de Deschaillons pour permettre le bon déroulement de la Fête nationale.

11.3.2 Enseigne d'événements – Utilisation pour remerciement RÉSOLUTION # 2013-04-092

Considérant la demande du comité des loisirs de Deschaillons pour utiliser l'enseigne d'événements pour remercier les commanditaires de la Fête nationale;

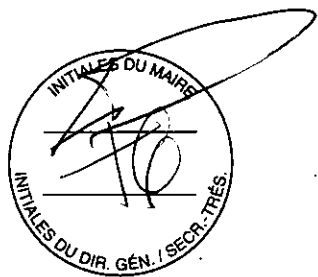
Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le comité des loisirs de Deschaillons à utiliser l'enseigne d'événements pour remercier les commanditaires de la Fête nationale.

11.4 Association de soccer Les Seigneuries RÉSOLUTION #2013-04-093

Considérant le protocole de collaboration établi entre la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et l'Association de soccer Les-Seigneuries;

Considérant que l'objectif des 2 parties est d'unir leurs forces et de combiner les ressources pour promouvoir et favoriser la pratique du soccer à Deschaillons-sur-Saint-Laurent et dans les agglomérations environnantes;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le protocole de collaboration déposé le 14 mars 2013, par l'Association de soccer Les Seigneuries.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Il est de plus résolu d'accorder un montant forfaitaire de 200 \$ pour couvrir les frais d'exécution de traçage, tel que décrit dans le protocole de collaboration.

Il est également résolu d'autoriser le maire M. Christian Baril et la directrice générale, M^{me} France Grimard à signer tous les documents relatifs au protocole de collaboration.

11.5 Bibliothèque - Mission

RÉSOLUTION #2013-04-094

Considérant que la bibliothèque publique, porte locale d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décision en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux;

Considérant que l'Unesco encourage les autorités locales et nationales à s'engager activement à développer les bibliothèques publiques et à leur apporter le soutien nécessaire;

Considérant que les services de la bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social;

Il est proposé par M. Ulrich Binggeli et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent adhère, par le biais de cette présente résolution municipale, aux missions-clés des bibliothèques publiques liées à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture proposées par l'Unesco :

- Créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge;
- Soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux;
- Fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative;
- Stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes;
- Développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques;
- Assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle;
- Développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle;
- Soutenir la tradition orale;
- Assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales;
- Fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats;
- Faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique;
- Soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en œuvre de telles activités, si nécessaire.

11.6 FADOQ - Ordinateur

RÉSOLUTION #2013-04-095

Considérant que le regroupement FADOQ de Deschaillons-sur-Saint-Laurent est propriétaire de 4 ordinateurs et que ces derniers sont installés à la bibliothèque municipale;

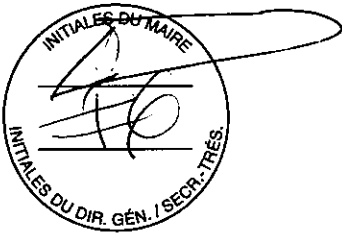
Considérant que ledit regroupement veut se départir de ses 4 ordinateurs et les offrir à la municipalité;

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de la FADOQ et d'acquérir les 4 ordinateurs installés à la bibliothèque.

11.7 Prêt de chaises et tables

RÉSOLUTION #2013-04-096

Considérant la demande de M^{me} Michèle Dionne, à l'effet d'utiliser 10 tables et 40 chaises pour des funérailles qui auront lieu au Centre d'hébergement Deschaillons;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Il est proposé par M. Daniel Lahaie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser M^{me} Michèle Dionne à utiliser sans frais 10 tables et 40 chaises de la salle municipale pour la réception après funérailles du samedi le 6 avril prochain, et ce, conditionnellement à ce que M^{me} Dionne se porte garante des frais associés à d'éventuels bris et que le déplacement des chaises et des tables soit fait par cette dernière.

11.8 Comité culturel RÉSOLUTION #2013-04-097

Considérant que plusieurs résidents de Deschaillons-sur-Saint-Laurent souhaitent faire naître un comité culturel dans la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

Considérant qu'un comité culturel doit avoir l'appui de la municipalité afin que ce dernier puisse débiter les activités qui se feront en collaboration avec les autres comités déjà en place;

Il est proposé par M^{me} Sylvie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de souhaiter la bienvenue aux membres du comité culturel et autorise les 2 demandes suivantes :

- Rendre disponible, et ce, gratuitement la salle municipale, après vérification de sa disponibilité auprès du bureau municipal. À noter que le ménage est sous la responsabilité du comité;
- Permettre de faire produire les photocopies nécessaires pour le bon déroulement des activités, au bureau municipal, et ce, sans aucuns frais.

12. QUESTIONS DIVERSES

- Aucune question.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres répondent aux questions et prennent note des opinions émises par les citoyens sur le sujet suivant :

- Future salle – location + entente
- Terrain de tennis – Poteau d'éclairage tombé
- Qualitas – Retour sur le point #8.7
- Libération prochaine du presbytère et de l'église - Possibilité d'en faire des locaux municipaux
- Sable dans les égouts – Après balayage de rues
- Piste de ski de fonds et de marche – Félicitations
- Route Courteau
- Suivi de la réunion du 11 mars dernier, tenue à Saint-Pierre-les-Becquets par la MRC de Bécancour.

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION # 2013-04-098

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22 h sur proposition de M. Daniel Lahaie.

France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière

Christian Baril
maire